COMMUNE DE SAINT-GERVAIS

PLAN LOCAL D'URBANISME



PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du Plan Local d'Urbanisme en date du :

1 2 FEV. 2008







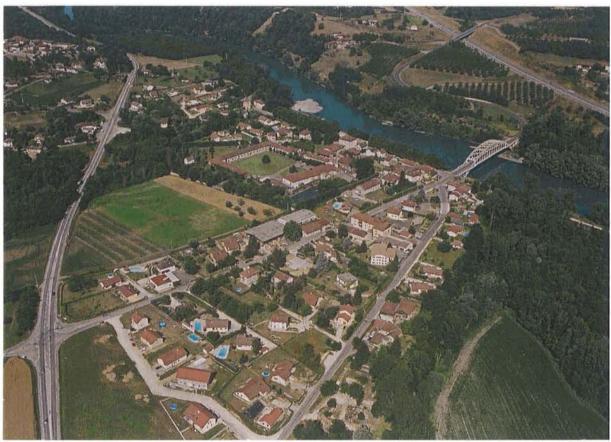
THEME O1 : PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT QUALITATIF, MAITRISE ET PLUS ECONOME D'ESPACE

En dix ans (1990/1999), Saint-Gervais a connu une forte croissance démographique (+28%), et donc une forte progression (+31%) du nombre de résidences principales.

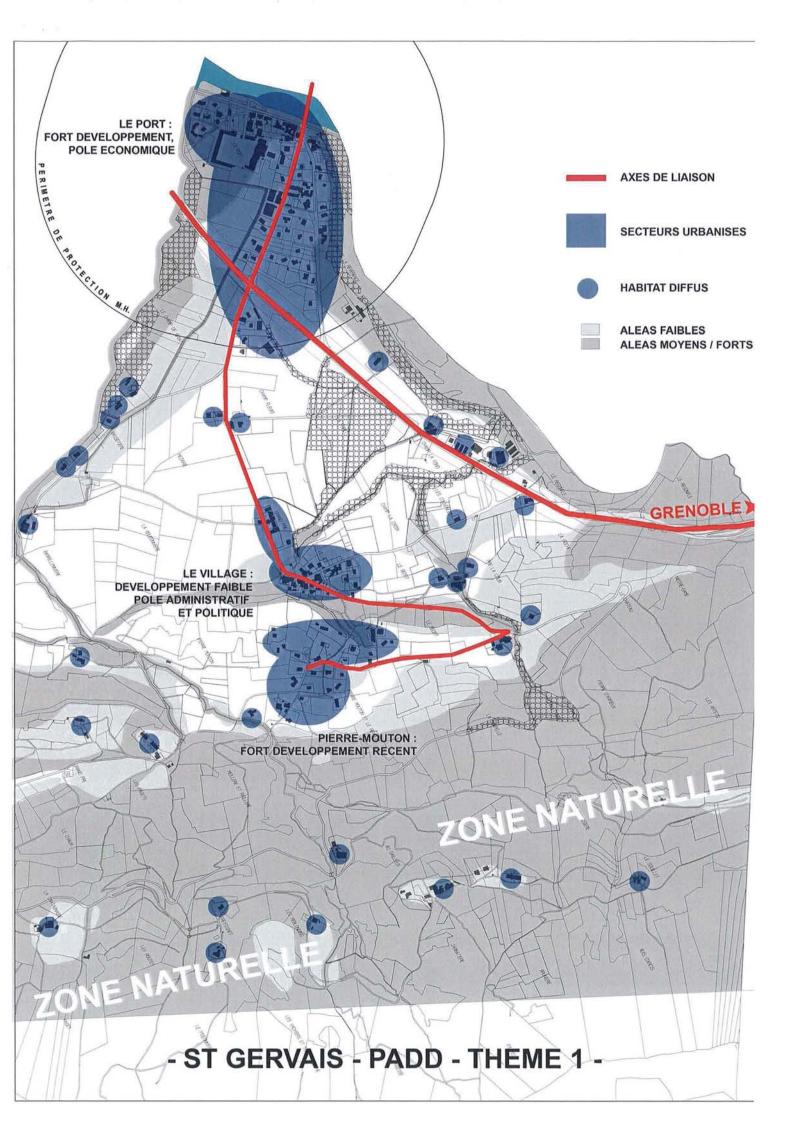
Cette croissance s'est traduite par l'urbanisation d'une part importante du territoire communal. Le mouvement de périurbanisation reste très fort (rareté et coût du foncier / desserrement de l'agglomération grenobloise), et concerne directement les communes du sud Grésiyaudan.

Si rien n'est fait, c'est à terme l'identité et les grands équilibres de la commune qui seront menacés.

En conséquence, le Plan Local d'Urbanisme a pour objectif la mise en place de conditions devant permettre une croissance maîtrisée, à la fois spatialement mais aussi dans le temps, compatible avec le respect des équilibres actuels (place de l'agriculture, des espaces naturels, des hameaux).



Le développement du Port



THEME 02 : DYNAMISER LE CENTRE-BOURG PAR UN DEVELOPPEMENT CONCENTRIQUE MODERE

Le Plan Local d'Urbanisme a pour ambition de permettre le développement modéré et la redynamisation du Centre-bourg (le Village) selon un mode de croissance concentrique. Ce choix s'appuie sur la présence de nombreux équipements (infrastructure et superstructure) qui généreront des relations de proximité avec les futurs habitants (accès à l'école, salle des fêtes, mairie...)

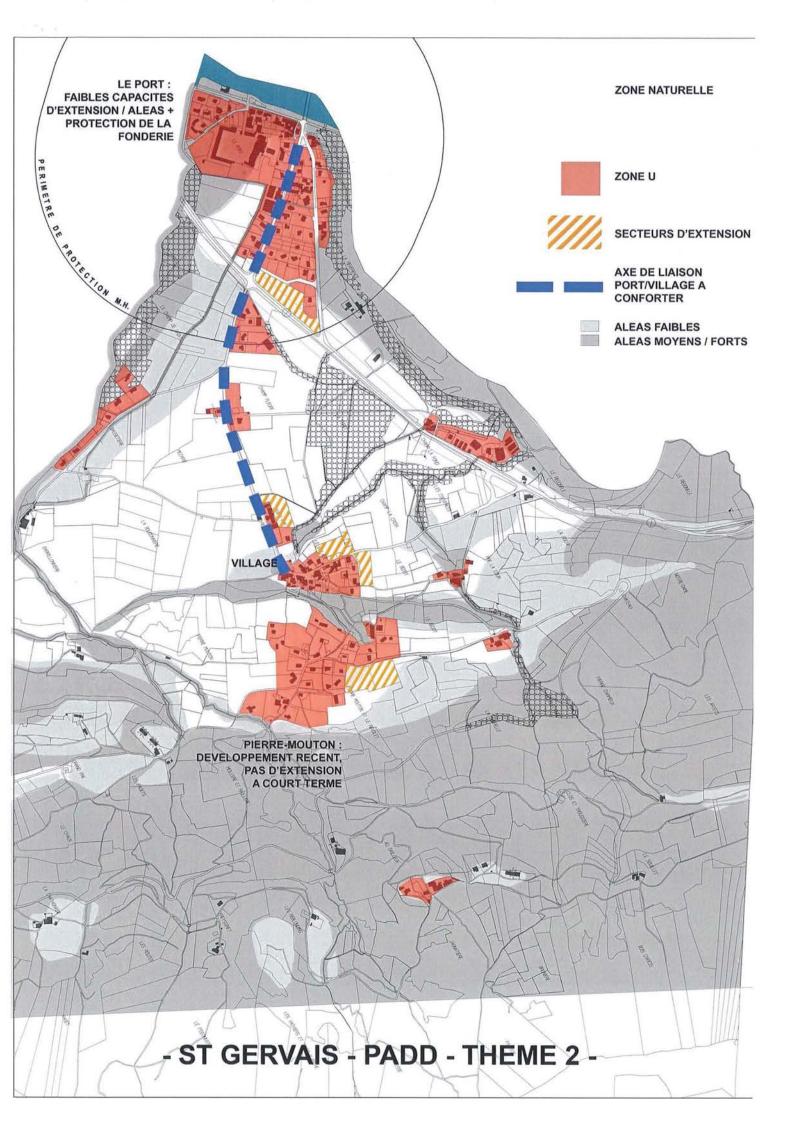
Deux secteurs sont destines à évoluer :

- les abords de l'Eglise, l'ancienne cure, la rue principale, avec l'objectif d'améliorer la qualité des espaces publiques et de réfléchir à la réorganisation de plusieurs équipements publics (mairie, services techniques)
- la périphérie de l'école, pour laquelle il est indispensable de prévoir une réserve foncière en cas de nécessité d'extension.



Le village

Le Port et Pierre-Mouton sont aujourd'hui considérés comme ayant atteint leur taille critique en fonction de leur niveau d'équipement et des contraintes les concernant (risques naturels pour Le Port). Il feront l'objet d'extension « à la marge », et de réflexion concernant leur densification.



THEME 03 : PERENNISER ET ENCOURAGER L'ACTIVITE AGRICOLE

L'activité agricole a besoin de surfaces garanties à long terme pour se développer.

Le Plan Local d'Urbanisme à pour objectif de lever les incertitudes pouvant peser sur des portions importantes du territoire agricole (surtout dans la plaine) par l'affirmation de limites claires entre périmètres urbanisés ou urbanisables et zones agricoles.



Une noyeraie sur la plaine

THEME 4 : PRESERVER LA RICHESSE ENVIRONNEMENTALE

La commune de Saint-Gervais dispose d'une richesse environnementale liée à son patrimoine naturel remarquable.

Elle possède également une bonne fonctionnalité de ses écosystèmes liée à l'équilibre entre les différents types de milieux naturels et agricoles. Les enjeux environnementaux de Saint-Gervais vont être de préserver ses atouts, richesses et équilibre, de se prévenir contre les risques et les nuisances et enfin de lutter contre ces nuisances à leur source.



Le Parc Naturel Régional du Vercors et l'Espace Naturel Sensible des Ecouges sont la preuve d'une richesse environnementale à préserver

